



Église des Pays de l'Ain

5 JUILLET 2021 - N° 7



« Sa grâce me suffit » (2 Co 12, 9)

Notes de l'homélie pour l'ordination presbytérale de Daniel LEFÈVRE en la Cathédrale de Belley, dimanche 27 juin 2021

Lectures : Nombres 11, 11-25 ; Ps 115 ; 2 Corinthiens 4, 1-7 ; Jean 21, 15-17

« L'amour seul transforme une vie ». Tel est le témoignage que Daniel a donné aux écoliers et aux collégiens qu'il a fréquentés cette année à l'institution saint Joseph d'Oyonnax. Daniel a souhaité que les jeunes rencontrés retiennent cette vérité capitale. Il le leur a fait inscrire, en rouge et soulignée, dans leurs cahiers. Si Daniel peut témoigner de cette vérité avec enthousiasme, c'est parce qu'il l'a lui-même expérimentée.

C'est d'abord dans sa famille qu'il a pu faire l'expérience concrète de l'amour. Là, il a été aimé et il a appris à aimer, à se donner. Dans sa famille, Daniel a aussi appris à aller à la source de l'amour, car on lui a offert la chance de connaître et aimer le Christ, qui nous révèle le prix infini que nous avons aux yeux de Dieu. Par sa vie donnée, le Christ nous révèle en effet que nous sommes nés de l'amour trinitaire et que notre vocation d'enfants de Dieu est

d'aimer, comme Dieu nous aime : « Voici comment nous avons reconnu l'amour : lui, Jésus, a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères », enseigne l'apôtre saint Jean (1 Jean 3, 16).

Et puis tout son cheminement spirituel a amené Daniel à prendre davantage conscience de l'amour gratuit et inconditionnel de Dieu. L'amour de Dieu, c'est plus qu'un forfait illimité ! Cela dépasse tout ce que nous pouvons imaginer ou même espérer. Nous n'aurons jamais fini de nous en émerveiller. Lorsqu'on rencontre véritablement cet amour qui nous précède, nous enveloppe, nous rattrape à chaque instant, nous sauve de la mort, alors, on ne peut que vouloir y répondre de tout son être. On ne peut que chercher à entrer toujours davantage dans sa dynamique.

D'une part, on ne peut qu'être reconnaissant vis-à-vis de Dieu ; et

Première bénédiction du P. Daniel LEFÈVRE, avec Mgr Pascal ROLAND et les prêtres du diocèse, à la sortie de la messe d'ordination, le 27 juin 2021 à la cathédrale de Belley

exprimer sa gratitude en chantant constamment la louange de Dieu. D'autre part, on ne peut qu'offrir sa peine à l'annonce de la Bonne Nouvelle ; et s'engager à faire tout son possible pour répandre l'amour de Dieu dans le monde que Dieu aime et qui, bien souvent, le méconnaît. Daniel est habité par cette passion à témoigner du Christ. Il a écrit : « la véritable flamme qui m'a souvent animé, passionné dans mes relations avec les autres, fut de leur faire découvrir celui que mon cœur aime ».

Dès son plus jeune âge, Daniel a entretenu une relation intime avec le Christ, et il a perçu l'appel à le suivre en devenant prêtre. A cet appel, il a très tôt donné une réponse positive, sans hésitation. C'était pour lui une véritable certitude : il serait prêtre. Alors qu'il était adolescent, lorsque quelqu'un lui a demandé s'il ne se posait pas la question de devenir prêtre, il a répondu avec assurance : « Je

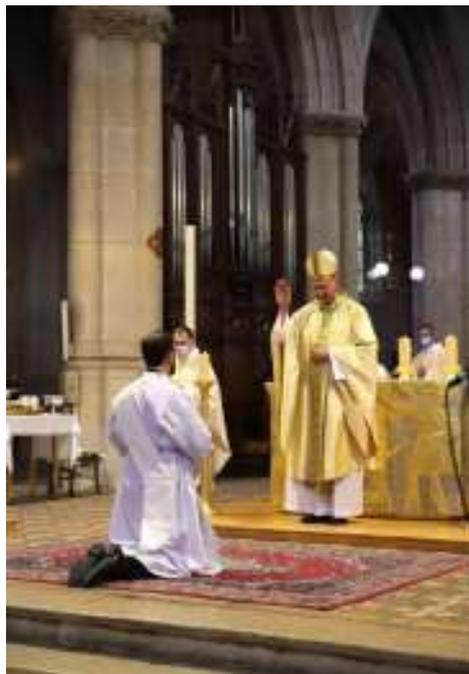
ne me pose pas de questions, puisque je connais déjà la réponse ». Cette réponse avait certes besoin d'être mûrie. Mais la certitude était là, bien enracinée : il trouverait son bonheur en étant ministre de la miséricorde divine.

Chemin faisant, Daniel a pris la mesure de sa fragilité et de ses limites humaines, mais aujourd'hui il ne craint pas cette fragilité, car il a bien intégré ce que disait saint Paul à l'instant : nous ne sommes que des vases d'argiles contenant le trésor du Christ. « Ce que nous proclamons, ce n'est pas nous-mêmes ; c'est ceci : Jésus Christ est le Seigneur ; et nous sommes vos serviteurs, à cause de Jésus ». Nos limites et notre fragilité ne constituent pas un handicap, bien au contraire, puisqu'avec elles, il n'y a pas d'ambiguïté possible : on voit bien que la puissance extraordinaire de l'Évangile appartient à Dieu seul et ne vient pas de nous !

L'humble accueil de nos pauvretés a pour bénéfice de nous rappeler à chaque instant que si nous pouvons être ministres de la miséricorde divine auprès de nos frères c'est parce que nous en sommes les premiers bénéficiaires. Dans l'évangile, vous venez de constater que si Jésus a choisi Simon-Pierre pour être le responsable de son troupeau, et devenir le rocher destiné à être le fondement de l'Église, ce n'est certes pas parce que celui-ci aurait eu des qualités hors du commun pour assurer le gouvernement de son Église ; mais c'est précisément parce qu'il a fait l'expérience du salut !

Voyez avec quelle délicatesse Jésus interroge Simon- Pierre en decrescendo, en diminuant progressivement l'intensité de sa demande. Il commence par demander : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu vraiment, plus que ceux-ci ? ». Puis, il baisse d'un cran : « Simon, fils de Jean,





m'aimes-tu vraiment ? ». Et enfin il se contente de demander : « *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?* ». Précisons qu'en grec le verbe employé lors de cette troisième question n'est pas le même que dans la première. Il n'est pas aussi fort. On pourrait le traduire : *as-tu de l'affection pour moi ?*

Cette triple demande de Jésus fait écho au triple reniement de Simon-Pierre, lors de la Passion. Elle remet ce dernier devant la vérité de sa misère, mais sans l'écraser. Elle resitue en vérité celui qui avait osé se situer à part des autres disciples, dans une assurance prétentieuse, affirmant de façon présomptueuse : « *Même si tous viennent à tomber, moi je ne tomberai pas* » (...) « *Même si je dois mourir avec toi, je ne te renierai pas* » (Marc 14, 29 et 31).

Lorsque nous sommes choisis par Dieu pour une mission au service des autres, ce n'est pas parce que nous serions

meilleurs et que nous mériterions la responsabilité confiée. Mais c'est pour être témoins de la victoire de l'amour, pour témoigner de ce que nous avons reçu nous-mêmes par pure grâce. C'est d'ailleurs ce que nous signifie la devise de l'actuel successeur de Pierre, le pape François : « *Miserando atque eligendo* », formule que nous pourrions traduire : *choisi parce que pardonné*.

La première chose qui est demandée à Daniel, comme à tout ministre ordonné, c'est donc de demeurer proche de Jésus, de manière humble et confiante ; car lui seul, est le Bon Pasteur, qui a donné sa vie pour nous. C'est en lui seul que notre ministère peut connaître une véritable fécondité : « *Demeurez-en moi, comme moi en vous. (...) Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là porte beaucoup de fruit, car, en dehors de moi vous ne pouvez rien faire* » (Jean 15, 4...5). Il s'agit donc de prendre du temps pour l'écouter assidûment, accueillir inlassablement sa miséricorde, et dire, humblement, de tout son cœur, comme l'apôtre Pierre : « *Seigneur, toi tu sais tout : tu sais bien que je t'aime* ».

La deuxième chose qui est exigée de Daniel, c'est de demeurer proche des autres, car on n'est pas prêtre tout seul, de la même manière qu'on n'est pas chrétien tout seul. La grande tentation est d'œuvrer comme si l'on était un artisan à son compte personnel. Le grand défi est donc celui de la collaboration fraternelle. La première lecture nous a montré tout à l'heure comment le Seigneur, dans sa bonté, a fait reposer son Esprit sur 70 anciens, afin de donner à Moïse des frères qui porteraient la charge avec lui.

Il y a d'abord la collaboration entre prêtres, en communion avec l'évêque. Un prêtre ne doit jamais oublier ce que



soulignait le pape saint Jean-Paul II dans son exhortation sur la formation des prêtres, *Pastores dabo vobis* : « Le ministère ordonné est radicalement de nature communautaire et ne peut être rempli que comme œuvre collective » (Jean-Paul II, PDV n° 17). Cela implique notamment de prendre avis, de se concerter, de communiquer, de coordonner, de mutualiser, de partager et de rendre compte...

Ensuite, il y a la collaboration avec les fidèles laïcs. Ceux-ci ne sont ni des sujets, ni des rivaux, mais des frères habités par le même Esprit Saint, partageant la même responsabilité missionnaire, au titre du baptême. Cela implique de ne pas instrumentaliser la responsabilité pastorale et le pouvoir sacramental pour jouer au petit chef. Car dans l'Eglise l'autorité est toujours un service, à la suite du Christ Bon Pasteur, qui donne sa vie pour ses brebis. Il s'agit donc de travailler en bonne intelligence avec tous les baptisés, dans le respect des responsabilités spécifiques de chacun, à l'écoute de ce que l'Esprit Saint nous

donne les uns aux autres.

La troisième exigence est la proximité avec les personnes les plus pauvres, puisque Jésus manifeste un amour préférentiel pour les personnes qui souffrent de quelque manière, et s'identifie même à ces personnes. On se sent bien impuissant face aux multiples situations de misère du monde : pauvreté économique, sociale, spirituelle... Mais on se doit, d'une part, de manifester la proximité du Christ aux plus petits ; d'autre part, d'accueillir la présence du Christ dans les personnes éprouvées. Daniel a fait cette expérience avec les enfants des rues de Manille. C'est quelque chose qui l'a profondément marqué. Ainsi il aidera ceux qu'il rencontrera à ne pas oublier la diaconie de l'Eglise. Et il leur montrera la joie de vivre l'Evangile avec les plus petits.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les prêtres, qui chaque jour assurent leur ministère avec fidélité. Vous le savez, en ce mois de juin, c'est pour beaucoup d'entre eux l'anniversaire d'ordination. C'est donc l'occasion de raviver le don reçu et de retrouver plus profondément la grâce de servir le Christ et son Eglise. Je pense tout particulièrement à ceux qui sont ici présents et fêtent aujourd'hui même l'anniversaire de leur ordination.

Et puis je termine en adressant un appel spécifique aux jeunes ici présents. Je me souviens avoir ordonné prêtre un jeune qui avait pris la décision d'entrer au séminaire le jour de l'ordination d'un aîné à laquelle il participait. Puisse l'ordination de Daniel constituer un appel et inspirer à l'un ou l'autre la ferme décision de suivre son exemple dans ce beau et irremplaçable service du Christ et de son Eglise !

+ Pascal ROLAND

Agenda de notre évêque

Jeudi 8 juillet

Inauguration des travaux de la cathédrale de Belley

Dimanche 11 juillet

Pèlerinage Saint Pierre Chanel à Cuet

Du lundi 12 au mercredi 14 juillet

Vacances personnelles

Du jeudi 15 au lundi 19 juillet

Pèlerinage des Gens du Voyage à Ars

Du lundi 26 juillet au dimanche 1^{er} août

Pèlerinage diocésain à Lourdes

Du lundi 2 au mercredi 4 août

Récollecion pour les prêtres et fête de St Jean-Marie Vianney à Ars

Du jeudi 5 au dimanche 15 août

Vacances personnelles

Dimanche 15 août

Présidence du Pardon Notre Dame de Nazareth à Plancoët

Du dimanche 15 au vendredi 20 août

Session théologique Balthasar à l'abbaye de St-Wandrille

Du samedi 21 au jeudi 26 août

Vacances personnelles

Vendredi 27 août

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du Vicaire général

Samedi 28 août

Session cardinal Émile Biayenda à Ars

Du dimanche 29 août au jeudi 2 septembre

Session des séminaristes



Nominations - Deuxième série

A dater du 1^{er} septembre 2021
(sauf exception indiquée)

Conseils diocésains

Fin de mission (à dater du 1^{er} juillet 2021)

• **M. Jacques BOURGEOIS**, arrivé au terme des missions reçues, est libéré à sa demande des charges remplies au sein du Conseil diocésain des affaires économiques (2005-2021), du Conseil d'administration de l'association diocésaine (2013-2021) et du comité diocésain des assises de l'immobilier (2018-2021).

L'évêque le remercie vivement pour sa participation fidèle à ces conseils et la pertinence de ses avis.

Il renouvelle aussi ses remerciements pour la mission accomplie comme président de l'Hospitalité diocésaine de Lourdes (2008-2014).

Conseil d'administration de l'Association diocésaine (à dater du 1^{er} juillet 2021)

• **M. Eric SAUMET**, membre du Conseil diocésain des affaires économiques présenté par l'évêque pour remplacer M. Jacques BOURGEOIS au sein du Conseil d'administration de l'association diocésaine a été élu par le conseil d'administration et par l'Assemblée générale ordinaire de l'association, pour une durée de six ans.

Comité diocésain des assises de l'immobilier (CAI, à dater du 1^{er} juillet 2021)

Constitué le 1^{er} mai 2018 pour une durée de trois ans, le Comité diocésain des Assises de l'Immobilier est renouvelé pour une durée de trois ans renouvelable.

Membres de droit

• **M. Olivier BAUER**, économiste diocésain

- **M. l'abbé Dominique BLOT**, secrétaire général du conseil presbytéral
- **Mme Peggy GRANDE**, responsable diocésain de l'immobilier (membre du bureau)
- **P. Christian JOSSELINE**, chancelier
- **Mme Colette RIGOLLET**, responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés

Membres nommés

- **Mme Caroline BELAT**, responsable adjointe de la pastorale des familles (secrétaire du CAI)
- **M. Jacques CHARRIÈRE**, membre du CDAE
- **M. Michel DELERS**, conseiller technique (membre du bureau)
- **M. Bertrand LAPOSTOLLE**, membre du CDAE (président du CAI)
- Invité permanent : **M. l'abbé Frédéric PELLETIER**, vicaire général

Charges paroissiales

- **M. l'abbé Olivier BARNAY** est prorogé dans son office de curé du groupement paroissial de Pont-de-Veyle, pour une durée de trois ans.
- **M. l'abbé Olivier BÉREND**, curé du groupement paroissial de Montmerle-sur-Saône, est prorogé dans sa charge pour une durée d'un an.
- **M. l'abbé Pierrot GIDLIN BEZAMANY**, vicaire dans le groupement paroissial de Miribel, est renouvelé dans sa charge avec l'accord de son évêque, pour une durée d'un an.
- **M. l'abbé Bruno BOUCLY** est prorogé dans son office de curé des groupements paroissiaux d'Ambérieu-en-Bugey et de St-Rambert-en-Bugey, pour une durée de trois ans.
- **M. l'abbé Gilbert DIKAMBI** est prorogé dans son office de curé du groupement paroissial de Vonnas, pour une durée de

trois ans.

- **M. l'abbé Daniel LEFÈVRE**, nouveau prêtre, est nommé vicaire dans le groupement paroissial d'Oyonnax, pour une durée de trois ans renouvelable, à dater du 1^{er} juillet 2021. Il réside au presbytère d'Oyonnax.

- **M. l'abbé Rosaire MANGALA** est prorogé dans son office de curé du groupement paroissial de Miribel, pour une durée de trois ans.

- **M. l'abbé Sylvain MARIAUD** est prorogé dans son office de curé du groupement paroissial de Meximieux, pour une durée de trois ans.

- **M. l'abbé Joseph MICHALLET**, prêtre aîné du diocèse de Lyon, est nommé en accord avec l'archevêque de Lyon prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial d'Oyonnax, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère d'Oyonnax.

- **M. l'abbé Alain RAYMOND** est prorogé dans son office de curé du groupement paroissial de Montréal-la-Cluse, pour une durée de trois ans.

- **M. l'abbé Patrick DE VARAX** est prorogé dans son office de curé du groupement paroissial de Montluel, pour une durée de trois ans.

Enseignement catholique

Fin de mission

- **M. Olivier ROUCHER** est arrivé au terme des missions confiées au sein de la Direction de l'enseignement catholique du diocèse depuis le 1^{er} septembre 2019.

L'évêque le remercie vivement pour les précieux services rendus au cours de deux années écoulées, notamment comme coordinateur du conseil de la Direction de l'enseignement catholique (2020-2021).

Nomination

(rappel : cf. EPA du 1^{er} décembre 2020, p. 3)

- **M. Olivier DELTOUR** est nommé Directeur diocésain de l'Enseignement catholique et délégué épiscopal, pour une durée de trois ans renouvelable. A ce titre, il représente l'évêque auprès de toutes les écoles catholiques du diocèse.



Informations

Fins de mission (chefs d'établissement)

L'évêque remercie les chefs d'établissement en fin de mission pour le travail accompli dans le cadre des responsabilités confiées, en particulier ceux qui partent en retraite : MM. DANO et SONTTHONNAX.

- **Mme Margaret BARTIER**, école Ste-Thérèse de Nantua
- **Mme Stéphanie BLONDEAU**, école Ste-Marie de St-Didier-sur-Chalaronne
- **M. Alexis CAILLAT**, collège St-Pierre de Bourg-en-Bresse
- **M. Vincent CHIEUX**, école Ste-Anne de Belley
- **M. Jean-Gilles DANO**, écoles Jeanne-d'Arc de Gex et St-Etienne de Divonne
- **Mme Stéphanie DE MARCH**, école Jeanne-d'Arc de Bourg-en-Bresse
- **Mme Virginie GRAVALLON**, école Ste-Thérèse de Grièges
- **Mme Stéphanie PROT**, école St-Joseph de Viriat
- **M. Pierre SONTTHONNAX**, collège Ste-Marie d'Ambérieu-en-Bugey

Nominations (chefs d'établissement)

par le conseil de la Direction de l'Enseignement catholique

- **M. Cédric ANGLERAND**, école Ste-Thérèse de Nantua
- **Mme Margaret BARTIER**, école Ste-Marie de St-Didier-sur-Chalaronne
- **M. Jean-Michel BERGELET**, école Ste-Anne de Belley
- **Mme Stéphanie DE MARCH**, école St-Joseph de Viriat
- **Mme Ségolène GUÉRIN**, collège St-Pierre de Bourg-en-Bresse
- **Mme Anne-Laure MALLÉN**, collège Ste-Marie d'Ambérieu-en-Bugey
- **M. François PERRENOD**, école Ste-Thérèse de Grièges (en plus de la direction de l'école Limerol de Feillens)
- **Mme Amandine ROULLAND**, école

Jeanne-d'Arc de Bourg-en-Bresse (en plus de la direction de l'école Ste-Marie de Bourg-en-Bresse)

- **M. Franck TOURNIER**, écoles Jeanne-d'Arc de Gex et St-Etienne de Divonne

Ces nominations seront promulguées dans l'Église des Pays de l'Ain.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,

Le mardi 29 juin 2021,

En la solennité des Saints Pierre et Paul

Pascal ROLAND

Par mandement

P. Christian JOSSELIN

Chancelier

Informations diocésaines

Décès dans la famille diocésaine

Le Père Jacques GRAVIER est décédé le 10 mai 2021 à Cotonou, au Mali, âgé de 80 ans, ayant 54 ans de profession monastique et 45 ans de sacerdoce.

Né en 1941 à Lyon, il est entré à l'abbaye Notre-Dame des Dombes en 1964, a fait profession solennelle en 1971 et a été ordonné prêtre en 1976. À la fermeture de son monastère, en 2002, il rejoint l'Abbaye Notre-Dame des Neiges, en Ardèche, puis l'Abbaye L'Etoile Notre-Dame, au Bénin.

Monsieur Jean PICARD, beau-frère du P. Michel Page, est décédé le 31 mai 2021. Ses obsèques ont été célébrées le 5 juin 2021 à Péronnas.

Dom Bernard CHRISTOL, dernier abbé de Notre-Dame des Dombes, est décédé à l'Abbaye de La Trappe le 5 juin 2021, âgé de 85 ans, ayant 65 ans de profession monastique et 54 ans de sacerdoce.

Né en 1935 à Paris, il est entré à l'abbaye Notre Dame des Dombes en 1953, a fait profession solennelle en 1961 et a été ordonné prêtre en 1967. Il a été prieur de Notre-Dame des Dombes avant



d'en être élu abbé le 8 mai 1990. C'est lui qui conduira la communauté des Dombes vers la décision de fermeture du monastère et de transmission de celui-ci à la Communauté du Chemin-Neuf en 2001.

Mme Christiane BONNEAU, mère du Père Emmanuel FAURE, est décédée à l'âge de 88 ans, dimanche 13 juin 2021, à Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Ses obsèques seront célébrées le mercredi 16 juin 2021 à Brive.

Nous prions pour ces défunts, pour leurs familles et leurs communautés.

Mission des chapelains de Lourdes

Vivre le message de la Vierge Marie à Sainte Bernadette, Une mission des chapelains de Lourdes dans notre diocèse.

Les 26, 27 et 28 novembre 2021, dans le prolongement du 113^e Pèlerinage diocésain de Lourdes de cet été, en complément de la démarche « Lourdes autrement », des chapelains de Lourdes viendront porter le message de Lourdes à nos aînés dans les Ehpad, nos frères et sœurs fragilisés par la maladie, le handicap. Parce que, à Lourdes, la personne fragile est première ! Cette mission est aussi l'occasion pour les enfants de la catéchèse et des écoles chrétiennes de notre diocèse de découvrir le message de Lourdes.

A partir de septembre, nous avons trois mois pour construire cette mission et déployer le nom de la Vierge Marie : Je suis l'Immaculée Conception.

Cette mission est ouverte aux membres de la Pastorale de la Santé, aux

paroisses, aux écoles et aumôneries notamment, ainsi que toute personne, tout Mouvement, Service qui veut s'y associer.

Contact : Etienne Poisson, Directeur des Pèlerinages et voyages Pastoraux, 06 33 09 14 24 - pelerinage@belley-ars.fr

Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées

A la demande du Pape François, le dimanche 25 juillet, veille de la fête de sainte Anne et saint Joachim, sera célébrée la première Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées. Le message du Saint-Père à cette occasion est disponible sur le site Internet diocésain ; dans notre diocèse, le Mouvement Chrétien des Retraités organise plusieurs événements en paroisse à cette occasion, sous le titre « le Temps du goûter ».



Offres de bénévolat et d'emploi

Le diocèse cherche un bénévole pour dispenser une formation bureautique. Il s'agit d'accompagner des prêtres débutants en informatique, principalement sur Excel.

Profil : des connaissances sont évidemment nécessaires mais l'essentiel réside dans le contact avec les personnes et l'adaptation aux difficultés inhérentes aux débutants. Les cours seront dispensés ponctuellement à l'Evêché, à Bourg-en-Bresse.

Contact : 04 74 32 86 37

nadine.laurent@belley-ars

Le Secours Catholique recherche 10 bénévoles pour participer à la création et à l'animation d'un projet de Fraternibus à Ambérieu-en-Bugey.

Pour mettre en place ce projet de minibus qui se déplace dans les villages d'une partie pauvre et isolée du département de l'Ain, le permis B est indispensable, ainsi que la bonne humeur et l'énergie, l'écoute et la bienveillance, l'envie d'aider et l'esprit d'équipe, au service du beau projet associatif du Secours Catholique.

Contact : 04 74 21 66 77

ain@secours-catholique.org

Le Lycée de Saint-Sorlin, à Saint-Sorlin-en-Bugey, recherche un animateur en pastorale scolaire et éducateur de Vie Scolaire. Ce poste évoluera vers une mission de responsable d'internat

Contact : accueil@lyceesaintsorlin.org

Date limite pour postuler : 10 juillet 2021

Fêter ensemble saint Jean-Marie Vianney

Halte ! avec le Curé d'Ars

Recollecion pour les prêtres, organisée par le Sanctuaire d'Ars et la Société Jean-Marie Vianney, avec Mgr Pascal ROLAND et Mgr Jean-Philippe NAULT, évêque de Digne.

Dimanche 1^{er} août :

19h : Vêpres
20h45 : Introduction par le P. GRIVEAUX

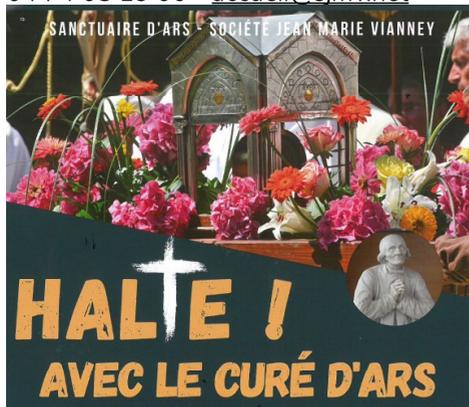
Lundi 2 août :

9h : Laudes et conférence de Mgr NAULT
11h : Messe
16h : Conférence de Mgr NAULT
17h : Adoration et vêpres
20h30 : Veillée

Mardi 3 août :

9h : Laudes et conférence de Mgr NAULT
11h : Messe
15h30 : Conférence de Mgr ROLAND
17h : Vêpres solennelles
18h : Verre de l'amitié et repas-buffet
20h30 : Procession au départ du Monument de la rencontre avec le cœur du Saint Curé, rénovation des promesses sacerdotales, veillée d'adoration et confessions.

Contact : Foyer sacerdotal Jean-Paul II
04 74 08 19 00 - accueil@simv.net



Fête du saint Curé d'Ars
- 4 août 2021 -

Présidée par
Mgr Olivier DE GERMAV,
archevêque de Lyon

3 août 2021

21h Veillée adoration et confession
Relai d'adoration toute la nuit

4 août 2021

9h Prière du matin (Laudes)
10h Messe solennelle
Temps de vénération de la relique
du Cœur du saint Curé
Adoration du Saint-Sacrement
15h Conférence de Mgr de Germay
16h Vêpres solennelles

Nouvelles BD pour enfants !
Séances de dédicace
à partir de 10€

Renseignements :
451, rue J.M. Vianney 01480 Ars Formans
T : 04 74 08 17 47 - info.ars@belley-ars.fr

Fête de saint Jean-Marie Vianney

Mgr Olivier DE GERMAV, archevêque de Lyon, présidera les fêtes de saint Jean-Marie Vianney à Ars, les 3 et 4 août prochains.

Mardi 3 août :

21h : Veillée d'adoration et confessions
Relais d'adoration toute la nuit

Mercredi 4 août 2021

9h : Laudes
10h : Messe solennelle en l'église Notre-Dame de la Miséricorde
Temps de vénération de la relique du cœur du saint curé
Adoration du Saint-Sacrement
15h : Conférence de Mgr DE GERMAV
16h : Vêpres solennelles
Séance de dédicace de la nouvelle BD sur saint Jean-Marie Vianney.

Contact : Sanctuaire d'Ars
info.ars@belley-ars.fr

Agenda diocésain

Jeunes au Service de l'Accueil

**6-20 juillet et 30 juillet-6 août 2021
au Sanctuaire d'Ars**

Un service bénévole d'été pour les jeunes hommes de 18 à 35 ans : Participer à l'accueil des pèlerins, découvrir l'Eglise, vie fraternelle et prière.

Contact : info.ars@belley-ars.fr

Ars en famille

7-11 juillet 2021 au Sanctuaire d'Ars

Session pour les familles.

Contact : info.ars@belley-ars.fr

218^e anniversaire de St Pierre Chanel

10-11 juillet 2021 au Sanctuaire de Cuet

Samedi 10 juillet :

18h : Présentation des projets pour le sanctuaire

22h : Veillée de prière

Dimanche 11 juillet :

10h30 : Messe présidée par Mgr ROLAND

12h00 : Verre de l'amitié et repas

Après-midi festive

16h30 : Procession des reliques :

Contact : sanctuairedecuet@free.fr

Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées

Dimanche 25 juillet 2021

Halte ! avec le Curé d'Ars

Du 1^{er} au 4 août 2021

au Sanctuaire d'Ars

Voir p.11

Contact : Foyer sacerdotal Jean-Paul II

04 74 08 19 00 - accueil@sjmv.net

Fêtes du Saint Curé d'Ars

3-4 août 2021 au Sanctuaire d'Ars

Voir p.11

Contact : info.ars@belley-ars.fr

Sommaire

Ma grâce te suffit, homélie pour l'ordination sacerdotale de Daniel LEFÈVRE	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 5
Nominations - 2 ^e série	p. 6
Informations diocésaines	p. 9
Fêtes de saint Jean-Marie Vianney	p. 11
Agenda diocésain	p. 14

Numéros spéciaux :

8 Assemblée Générale du 25 juin 2021

8bis Directives diocésaines en matière immobilière

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 5 juillet 2021

Directeur de la publication : P. F. PELLETIER

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : C. DUVAL (p. 1-7), Abbaye

de La Trappe (p. 9), Diocèse de Belley-Ars

Contact : Service Diocésain de Pastorale
de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

catholique-belley-ars.fr